Compétences & Formation

CCI CHARENTE-MARITIME

Certificat de Compétences en Entreprise
CCI FRANCE

Exercer la mission de formateur en entreprise avec cce

Réf. RHU0037

Objectifs

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de construire le déroulement d'une session de formation et les techniques d'animation et d'évaluation

A l'issue des épreuves de certification (cf. modalités d'évaluation), le bénéficiaire sera amené à valider les compétences suivantes

- Identifier les besoins de compétences de l'entreprise
- Préparer une action de formation interne
- Animer des séquences pédagogiques auprès des salariés de l'entreprise
- Suivre et évaluer les acquis des stagiaires

Prérequis nécessaires

Le certificat de compétences en entreprise est accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou a exercé au moins une fois une mission effective liée au CCE concerné en milieu professionnel et/ou extraprofessionnel.

Public concerné

Pour toute personne amenée à animer une formation interne ou externe

Contenu pédagogique

- **La responsabilité de formateur**
- La place de la formation dans l'entreprise, son enjeu, son impact, son intérêt

- Les compétences nécessaires pour devenir un bon animateur
- La notion de motivation en formation
- Les devoirs et responsabilités du formateur

- **La préparation de la formation**

- L'organisation de la formation
- L'identification des prérequis (entreprise et participants)
- La progression pédagogique
- La définition de l'objectif pédagogique et les différentes méthodes pédagogiques (savoir, savoir-faire, savoir-être)

- L'élaboration du contenu de la formation
- La structuration d'un thème de formation

- **La gestion de l’intervention**

- Les séquences de démarrage de la formation
- La gestion de son temps de formation
- La chronologie à suivre pour les différents thèmes travaillés
- Quelles méthodes de travail choisir pour impliquer, quel cadre de communication mettre en place ?
- L'évaluation de la session de formation

- **L’animation de la formation**

- Rôle et comportement du formateur
- Communication verbale et non-verbale (l'articulation, le débit, la gestuelle et les déplacements...)
- Les notions de directivité sur les règles et non directivité sur l'expression : comment trouver le bon équilibre dans sa pratique
- Les typologies d'animateurs
- La gestion du groupe
- Le groupe : règles d'existence d'un groupe, particularités d'une vie de groupe, gestion des interventions, gestion des participants difficiles
- Les différents profils de participants Les supports de l'animation
- Les illustrations pédagogiques pour mieux faire passer les messages
- Les supports pédagogiques : quels outils choisir, quand, comment les exploiter

- **Présentation des enjeux de la certification**

- La loi du 5 septembre 2018 : contexte et impact sur la formation professionnelle
- Les organismes concernés (organismes de formation, CFA, VAE, bilans de compétences, etc.)
- Obligations des organismes de formation vis-à-vis de la certification (accès aux financements publics, CPF)
- Rôle de France compétences et notion de formation certifiante
- Les nouvelles obligations de la sous-traitance (interdictions, limites, obligations)

- **Présentation des 7 critères et leur finalité**

- Comprendre les principes de qualité sur lesquels reposent la certification, les sujets centraux
- Relier les critères Qualiopi à des pratiques internes concrètes au sein de l'organisme de formation
- La logique de preuves et l'approche processus : comment la certification s'articule autour d'une gestion structurée
- Les acteurs impliqués

- L**e processus d'audit Qualiopi**

- Les différentes étapes de la certification (audit initial, de surveillance, de renouvellement) et sa planification
- Explication des notions de non-conformités majeures et mineures
- Les exigences documentaires : quels documents fournir et comment se préparer efficacement
- Démonstration de conformité à travers les preuves documentaires (exemples de documents types)
- Actions correctives et plan d'action après l'audit

Certification :

Libellé de la certification : « Exercer la mission de formateur en entreprise »

Certificat de Compétences en Entreprise- CCE

Code Répertoire Spécifique : RS5365

Certificateur : CCI France

Date d’enregistrement de la certification : 17/03/2021

Date d’échéance de l’enregistrement : 17/03/2026

RS5365 - Exercer la mission de formateur en entreprise (Certificat de Compétences en Entreprise-CCE) - France Compétences (francecompetences.fr)

Code CPF

RS5365

Durée

5.5 jours pour un total de : 38 heures

Sessions (dates, lieux, prix)

- 9 octobre au 12 décembre 2025 à La rochelle : 2400.00 € net de taxe

Effectifs

Mini : 4 - Maxi : 10

Intervenants

Formateurs consultants sélectionnés par la CCI pour leur expertise dans ce domaine

Moyens pédagogiques / Méthodes mobilisées

Méthodologie alliant apports théoriques, interactivité et échanges d'expériences interentreprises. Mise en situation pratique à l’aide d’études de cas, d’exercices filmés et débriefing en groupe

Equipements pédagogiques : vidéo projection - paperboard –camescope - tableau interactif

Nos salles de formation sont adaptées et conformes à l'accueil du public.

Modalités de certification et évaluation des compétences

Avant la formation : évaluation des connaissances initiales des bénéficiaires et/ou auto-évaluation des bénéficiaires. Pendant la formation, évaluation de la progression dans l’acquisition des connaissances. Après la formation : autoévaluation des bénéficiaires et/ou passage du Certificat de Compétence en Entreprise (CCE) « Exercer la mission de formateur en entreprise », certification obtenue après avoir validé 80% des critères du référentiel. Le CCE est recensé à l'inventaire des certifications et habilitations de la CNCP et est éligible au CPF. Délivré par CCI France et reconnu au niveau national. Evaluation à chaud de la satisfaction. Evaluation à froid, à + 6 mois, des pratiques et de la satisfaction. Remise du certificat de réalisation de la formation.

Modalités d’accès public handicapé

Dans le cadre des formations, la CCI Charente-Maritime s’engage à accueillir les publics handicapés sans discrimination et à mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes handicapées, des adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaire à la prise en compte du handicap, par nos propres moyens et/ou avec l’aide du réseau idoine

Indicateurs-clés de la formation

Taux de certification 2023 : 100% nombre de bénéficiaires formés : 2021-2023 : 43 nombre de bénéficiaires ayant passé la certification : 2021-2023 : 37

Taux de satisfaction : 94.07%

Nombre d'avis : 59